

226C0363
FR0010667147-FS0249

23 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

COFACE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mars 2026, la société Silchester International Investors LLP¹ (The Metcalf, 83-85 Pall Mall, Third Floor, Londres, SW1Y 5ES, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 mars 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, pour le compte desdits fonds, 7 597 409 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Silchester International Investors International Value Equity Trust	3 153 828	2,10
Silchester International Investors International Value Equity Group Trust	1 741 358	1,16
Silchester International Investors International Value Equity Taxable Trust	1 288 656	0,86
Silchester International Investors International Value Equity Exclusion Trust	338 906	0,23
The Calleva Trust – International Equity Fund	991 959	0,66
Silchester International Investors (Ireland) Trust – International Equity Exclusion UCITS	82 702	0,06
Total	7 597 409	5,06

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COFACE SA sur le marché.

¹ Agissant en qualité de « *discretionary investment manager* ».

² Sur la base d'un capital composé de 150 179 792 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.